

- Municipales : le désaveu .. 1
- Isbergues : action aux trains à froid ..... 2
- NOVATOME : pour de meilleures conditions d'emploi .. 2
- La F.G.M. consulte les métaux ..... 3
- Trois mois de luttes ..... 4

## LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SANCTIONNEE

Les partis politiques de la « majorité » au pouvoir ne sont plus majoritaires dans le pays : les résultats des élections municipales sont venus confirmer ce que nous savions déjà.

La population a infligé une cuisante défaite au gouvernement actuel et à ses représentants dans les communes. Ce vote a permis de sanctionner sévèrement une politique économique et sociale néfaste.

Un peu partout, la droite a trébuché ; des régions entières, considérées jusqu'alors comme des bastions de cette « majorité », ont basculé à gauche ; la plupart des grandes villes ouvrières et des « cités dortoirs » de banlieue ont rejeté les municipalités réactionnaires.

De Brest (Bretagne) à Schiltigheim (Alsace), de Villeneuve d'Ascq (Nord) à Grasse (Côte d'Azur), tout un courant populaire s'est manifesté non seulement pour mettre en œuvre une nouvelle gestion municipale mais aussi pour dénoncer et combattre, la politique d'austérité, de chômage et de répression du pouvoir actuel.

Et c'est ainsi que, par exemple, à St-Etienne, le ministre DURAFOUR, bien connu des militants syndicaux dont il a autorisé le licenciement, a été battu... de même à Béziers où le Ministre BROUSSE, transfuge des radicaux de gauche pour un maroquin, a été également désavoué... et la liste est longue : Le Mans, Nantes, Rennes, Thionville, Longwy, Roanne, Aurillac, Creteil, Reims, Bourges, Poitiers...

Il est important de souligner que d'authentiques militants ouvriers, qui ont mené un long combat syndical relayé ensuite par l'action politique, sont nombreux à faire

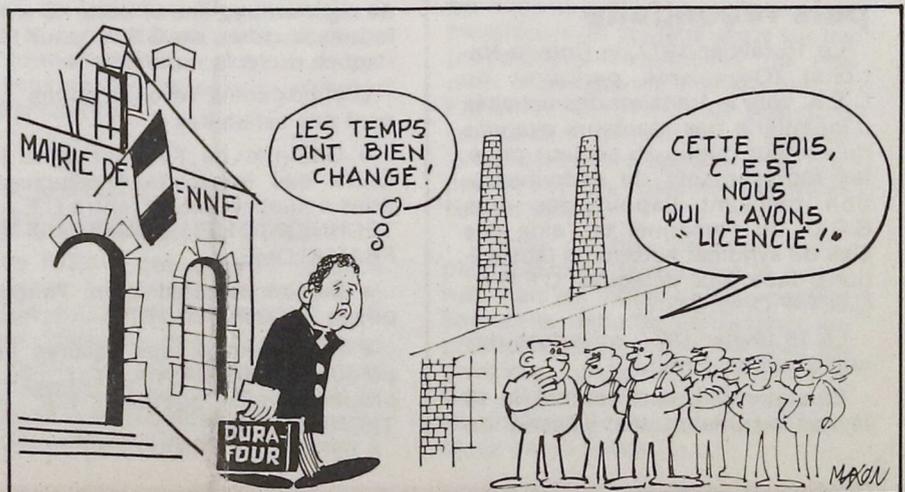
leur apparition dans les municipalités de gauche, y compris comme maires de grandes villes telles Angers, Le Creusot, St-Etienne, Brest, Besançon... Dans ces nouvelles responsabilités, ils apporteront toute leur riche expérience des réalités qu'ils ont vécues et vivent encore, des luttes sociales qu'ils ont conduites. Ils pourront exprimer leur volonté de tenir compte des problèmes et revendications des travailleurs et des masses populaires, à travers leur gestion des collectivités locales, par une pratique politique démocratique.

Par leur bulletin de vote, la plupart des travailleurs ont contribué à la victoire de la gauche, et montré par la même occasion, leur ferme détermination de s'opposer aux causes et conséquences de la politique antisociale du gouvernement, politique dictée et appliquée avec zèle par l'ensemble du patronat. Toutes les luttes engagées ces derniers mois pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les droits et libertés... ont constitué autant d'éléments permettant de faire prendre conscience de la nécessité de changements profonds aux salariés, à la majorité de la population.

En 1978, aux législatives, il est possible à la gauche, à l'ensemble des forces populaires d'obtenir une victoire électorale. Mais nous ne devons pas attendre cette échéance pour mobiliser la grande masse des travailleurs dans une action dynamique et soutenue, car gouvernement et patronat ont annoncé leur intention, malgré le désaveu général, de ne pas changer de ligne de conduite... sauf évidemment si nous les y contraignons.

Pour nous métallurgistes, il est vital d'engager partout et sans attendre de nombreuses luttes, d'assurer leur convergence au plan national pour imposer à l'U.I.M.M., la Convention Collective Nationale.

Notre action doit permettre de faire aboutir nos revendications immédiates, de réunir les conditions d'une victoire des forces populaires, d'aboutir aux transformations fondamentales de la société, d'infléchir ces changements vers le socialisme autogestionnaire à travers des objectifs porteurs de nos exigences et des aspirations de la classe ouvrière.





**NOVATOME Industries**  
(ex G.A.A.A.)

## Pour de meilleures conditions d'emploi

Depuis mai 1976, les directions du C.E.A. (Commissariat à l'Energie Atomique) et de CREUSOT LOIRE maisons-mères de NOVATOME, refusaient de négocier avec les travailleurs du projet SUPER PHENIX, salariés du C.E.A., de sa filiale TECHNICATOME et de l'ex G.A.A.A. devenu NOVATOME-INDUSTRIES.

Le 14 janvier 1977, les salariés du C.E.A. et de TECHNICATOME commençaient à agir en signant massivement une motion déclarant qu'ils refusaient de changer de lieu de travail (SACLAY) et de conditions d'emploi.

Le 1<sup>er</sup> février 1977, les salariés du C.E.A. et de TECHNICATOME, réunis en Assemblée Générale, jugeaient inacceptable un dossier contenant les clauses générales d'emploi et le règlement intérieur « rétro » de NOVATOME-INDUSTRIES.

Le 14 février, début d'une grève des salariés du C.E.A. et de TECHNICATOME concernés.

## La grève suspendue puis reconduite

Le 15 février 1977, le Comité National (Organisme paritaire) du C.E.A. vote le transfert des activités d'ingénierie des réacteurs avancés du secteur public au secteur privé, les représentants de l'administration recevant l'appui des élus C.G.C. du personnel et l'aide des élus du syndicat autonome (abstention), face aux délégués C.F.D.T., C.G.T.-F.O. et C.G.T.

Le 18 février 1977, ouverture des négociations. Enfin !

En signe de bonne volonté, le 18 février au matin, les salariés du

C.E.A. et de TECHNICATOME suspendent leur grève, après un arrêt de travail de 4 jours.

Après 3 séances de négociations les 18, 21 et 22 février, un premier bilan est présenté aux salariés par leurs délégués. Décevant !

Le 23 février au matin, les salariés C.E.A. et TECHNICATOME reprennent la grève, suivis à midi par les salariés NOVATOME-INDUSTRIES travaillant à Saclay, puis le 24 février à midi par les salariés NOVATOME-INDUSTRIES du Plessis-Robinson. Le 24 février à 14 h, les délégués remettent à la direction une liste en 10 points des revendications les plus importantes. Ils demandent une réponse pour le 25 février à 14 h.

## De nombreuses revendications subsistent

Parmi les résultats obtenus par ces actions :

- L'indexation des salaires, **sans exception**, sur un indice mesurant l'augmentation du coût de la vie. Cet indice sera l'indice officiel INSEE (plan BARRE). Mais, il n'y a plus d'exceptions, ce qui constituait un moyen détourné de réintroduire les amendes interdites par la loi, depuis 1935.

- Congé annuel = 21 jours ouvrés + 2 « ponts » ou lendemain de fêtes + 1 à 4 jours de congé à l'ancienneté pour les ingénieurs et cadres. Cela fait 2 jours de congé de plus, mais reste bien inférieur aux 26 jours ouvrés + 2 « ponts » acquis par tous les travailleurs C.E.A. et TECHNICATOME.

- Budget du Comité d'entreprise, hors cantine, porté à 1 % de la masse salariale au lieu de 0,875 %. Cela reste inférieur aux 1,9 % acquis dans les autres filiales du C.E.A. (TECHNICATOME, CISI, COGEMA).

- Promesse de prise en compte de règles d'hygiène et sécurité analogues à celles du C.E.A. pour les risques dus à la radioactivité.

D'importantes revendications ne sont pas satisfaites :

- Garantie de l'emploi dans le cadre des transferts, restructurations actuels et futurs (entre C.E.A., TECHNICATOME, NOVATOME et FRAMATOME).

- Salaire minimal dans l'entreprise : 2 200 F/mois (1/77).

- Réajustement des salaires du personnel ex-G.A.A.A. sur ceux proposés aux agents C.E.A. et TECHNICATOME.

- Retour aux 40 heures.

Pour obtenir satisfaction sur ces revendications, l'action s'est poursuivie jusqu'au 10 mars à NOVATOME, date à laquelle les grévistes ont décidé de reprendre le travail (en refusant de signer l'accord proposé par la direction) afin de préserver leur rapport de forces pour l'avenir.

## C.C.B. (Isbergues)

## Pour la revalorisation des classifications

Le 17 février, les travailleurs des Trains à Froid observent un premier débrayage pour réclamer les revalorisations de leurs classifications (nouvelles responsabilités assumées collectivement du fait de la suppression des chefs de trains).

Les responsables du service acceptent alors d'ouvrir des négociations et de payer les heures de grève.

Le 24 février, réponse de la direction aux revendications déposées : augmentation d'une classe (+ 0,15 F de l'heure) pour certains, rien pour d'autres... **mais ce qui n'était pas possible avant l'action le devient partiellement après.**

Refusant cette tentative de division, l'ensemble des travailleurs des T.A.F. se mettent en grève le 24 avec leurs organisations syndicales C.F.D.T. (majoritaire) et C.G.T., réclamant notamment 0,48 F d'augmentation pour tous et la revalorisation des classifications des lamineurs.

La direction menace alors de lock-outer l'ensemble des 3 500 travailleurs de l'entreprise et annonce son intention de transférer la production, perturbée par le conflit, à l'usine UGINE de FOS.

Le 2 mars, les grévistes ont voté la reprise du travail tout en maintenant leurs revendications. Toutefois, la direction s'est engagée à de nouvelles négociations.

Fait extrêmement positif dans ce conflit : la participation au mouvement des travailleurs les plus qualifiés, qui avaient obtenu en partie satisfaction, solidaires des revendications des aides lamineurs, et des O.S. du service.

# BREF

## ● SOLMER (Fos - Provence)

Début 1976, un conflit de 5 semaines avait eu lieu dans cette entreprise de la Sidérurgie. La direction avait utilisé le lock-out pour briser la grève.

Avec la section C.F.D.T., qui s'est portée partie civile, 16 travailleurs ont engagé une procédure juridique pour obtenir la compensation de salaires et des dommages et intérêts pour ce lock-out illégal ; l'affaire a été mise en délibéré.

## ● MARREL (Rive de Gier - Loire)

Diverses actions et débrayages dans cette filiale de Creusot-Loire pour riposter contre les mesures de chômage partiel et réclamer la garantie de ressources.

Le 16 mars, 600 travailleurs mis en chômage ont occupé l'entreprise avec leurs sections C.F.D.T. et C.G.T.

## ● FRANCON (L'Horme - Loire)

Avec leur nouvelle section C.F.D.T., les 80 travailleurs de l'entreprise se sont mis en grève (reconduite toutes les 24 h) le 21 mars pour réclamer la revalorisation des salaires.

## ● JOHN DEERE (Machinisme Agricole)

A l'usine de Saran, 90 % du personnel est en grève illimitée depuis le 17 mars, grève également du service informatique et gestion de stocks à l'usine de Fleury-les-Aubrais et diverses actions dans les établissements de Senonches et Arc-les-Grais.

Les revendications : 2 000 F minimum, augmentation générale de 250 F + 5 %, 13<sup>e</sup> mois, 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, amélioration des conditions de travail.

## ● Progression de la C.F.D.T.

La C.F.D.T. enregistre de nouvelles progressions aux élections professionnelles dans plusieurs grandes entreprises.

— **PEUGEOT (Lille)** Au 1<sup>er</sup> collège, la C.F.D.T. gagne 4 % aux élections de C.E. Progression supplémentaire de 2,5 % en D.P. et gain d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant.

— **DE DIETRICH (Alsace)** Aux élections de délégués du personnel, la C.F.D.T. gagne 3 sièges dans les différents établissements.

— **SNIAS (Toulouse)** La C.F.D.T. progresse de 0,98 % dans le 1<sup>er</sup> collège et de 3,85 % dans le second collège, au détriment de F.O. Progression également de la C.G.T.

— **SMN (Caen)** Aux dernières élections professionnelles, la C.F.D.T. gagne 3 sièges dans cette importante usine sidérurgique.

## NOS OBJECTIFS ET PROPOSITIONS D'ACTION SOUMIS AUX METALLURGISTES

Le Conseil Fédéral a débattu, entre autres, de la situation générale et de l'action revendicative. Il a constaté que le niveau des luttes s'est progressivement élevé ces dernières semaines, permettant dans de nombreux cas de faire échec au plan d'austérité et à l'intransigeance patronale.

Toutefois ces actions, qui demeurent encore trop isolées, ne suffisent pas à construire le puissant mouvement national susceptible de faire céder l'U.I.M.M., de faire aboutir nos objectifs revendicatifs prioritaires, base d'une Convention Collective Nationale.

Il est donc indispensable d'intensifier, d'élargir les luttes déjà en cours, de créer partout une vaste dynamique d'action sur ces revendications telles que la garantie d'emploi par une réduction massive et immédiate du temps de travail et la progression du pouvoir d'achat dans le cadre de notre politique salariale. Il est également impératif de donner à ces actions une impulsion et une convergence face à l'U.I.M.M. comme il est nécessaire d'assurer l'enracinement des luttes dans TOUTES les entreprises de la Métallurgie.

Cette dynamique passe par un processus d'action articulé à tous les niveaux, par des objectifs crédibles répondant aux revendications et aspirations des travailleurs, par des initiatives mobilisatrices de la grande masse des métallos qui doivent se sentir concernés.

L'accord d'unité d'action conclu avec la F.T.M.-C.G.T. devrait prendre maintenant toute sa dimension pour assurer une mobilisation massive et unitaire des métallos autour des objectifs élaborés en commun, des propositions d'action décidées ensemble, une mobilisation au travers de laquelle se poursuivrait le débat sur certaines revendications et formes d'action soumises à l'appréciation des travailleurs engagés dans l'action.

### La parole aux métallurgistes

La F.G.M., ces derniers mois, a proposé à plusieurs reprises à la F.T.M.-C.G.T. de décider en commun, dans le cadre de l'accord unitaire, de nouvelles initiatives permettant de porter le niveau de l'action à la hauteur des enjeux de la période actuelle et de l'objectif à

faire aboutir : la Convention Collective Nationale.

Nos propositions consistaient à :

- déterminer nationalement un nombre d'heures de grève commun à tous les métallurgistes pour une période donnée, ce « crédit d'heures » de grève étant géré par les sections syndicales et pouvant permettre également des coordinations plus générales ;

- fixer fin mai le rassemblement massif des métallos à PARIS.

La F.T.M.-C.G.T. n'a cessé de répondre évasivement à ces propositions avant de proposer elle-même une journée nationale d'action (le 14 avril), mais en refusant d'inscrire celle-ci dans un processus d'action plus large (rassemblement national et conditions à réunir pour son succès, décentralisation des initiatives d'action...) qui aurait offert une perspective claire aux luttes engagées.

Deux nouvelles rencontres avec la F.T.M.-C.G.T. (21 et 23 mars) n'ont pas permis de trouver un terrain d'accord, nos partenaires s'obstinant à limiter leur engagement futur à l'action du 14 avril, malgré les ultimes propositions de notre fédération :

- 2 h de grève partout, d'ici au 15 avril, gérées par les différentes organisations des deux fédérations, de même 4 h de grève entre le 14 avril et la date du rassemblement ;

- appel minimum à 4 h de grève pour le 14 avril ;

- fixation du rassemblement massif des métallos à PARIS avant les congés 77.

Le 24 mars, la F.G.M. a écrit à la F.T.M. que nous ne saurions avoir d'expression commune le 14 avril sauf si la F.T.M. accepte d'organiser avec nous une consultation des travailleurs de la Métallurgie sur les propositions respectives de nos deux organisations. Pour sa part, la F.G.M.-C.F.D.T. va lancer une vaste consultation de l'ensemble des métallos qui seront appelés à se prononcer sur nos objectifs et propositions d'action.

L'unité d'action demeure indispensable pour faire céder le patronat, mais les métallurgistes doivent connaître, débattre et trancher les positions en présence : ils sont les premiers concernés et leur avis sera déterminant pour surmonter les difficultés actuelles à travers un choix démocratique.

## FACE AU PLAN D'AUSTERITE, TROIS MOIS DE LUTTES

Plus particulièrement depuis le début de l'année 1977, les conséquences du plan d'austérité se sont faites ressentir durement sur les conditions de travail et de vie des métallurgistes. Le patronat refuse de négocier au plan national et dans les entreprises. Les restructurations industrielles se multiplient et se traduisent par un nombre croissant de licenciements, le chômage s'amplifie, les conditions de travail se détériorent, le pouvoir d'achat n'est plus maintenu et souvent les droits syndicaux sont remis en cause par une farouche répression.

Grâce à une intense campagne psychologique (les salariés « responsables de l'inflation ») et à un chantage à l'emploi perpétuel, pouvoir et patronat ont réussi partiellement à contenir les luttes sociales, à les isoler et à en briser certaines.

Toutefois, les organisations syndicales et notamment la F.G.M.-C.F.D.T., ont déployé tous leurs efforts pour montrer aux travailleurs qu'il était indispensable de lutter contre le plan BARRE, contre l'intransigeance patronale, et cela partout et tout de suite. Nos objectifs ont été popularisés, débattus avec les salariés de toutes catégories... et ont été pris en charge dans de nombreux mouvements revendicatifs.

### Des luttes nombreuses

Il ne faudrait pas croire que le premier trimestre 1977 n'a connu aucun conflit. Bien au contraire, un recensement, non exhaustif, effectué au dernier Conseil Fédéral de la F.G.M.-C.F.D.T. a montré que près de 200 grèves ont été conduites depuis le début de l'année : 2 conflits par jour !

Les métallos n'ont donc pas subi la politique antisociale du patronat sans réagir. Dans de nombreux cas, l'attentisme a été dépassé, la passivité a fait place à une combativité certaine.

Encore faudrait-il ajouter à ces différents mouvements revendicatifs, toutes les actions nationales, régionales, locales, professionnelles ou interprofessionnelles qui ont été organisées pour riposter au blocage des salaires et aux mesures de licenciements, actions qui ont mobilisé une grande partie des métallurgistes concernés, notam-

ment dans des branches telles la Sidérurgie, la Machine-Outil, la Navale, le Matériel Ferroviaire, l'Aéronautique...

De nombreux conflits sur l'emploi, bien sûr, mais aussi des actions multiples pour l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, le droit syndical... des actions porteuses des objectifs contenus dans notre plateforme revendicative.

Toutes ces luttes se sont heurtées au refus patronal de négocier, mais la plupart ont abouti à des résultats positifs qui vont bien au-delà des consignes du plan BARRE. Chaque fois que le rapport de forces a été réuni, particulièrement à travers une mobilisation massive et unitaire, les patrons ont lâché du lest : des emplois ont été sauvés, les salaires ont été revalorisés, les avantages remis en cause ont été maintenus, le droit syndical a triomphé... Et nos différentes publications, tout en faisant part des difficultés, de tout ordre, rencontrées, ont montré que l'action est payante.

### Renforcer le rapport de forces

Toutefois, ces luttes sont encore restées trop éparpillées malgré les initiatives décidées au niveau de branches entières. La plupart des actions engagées l'ont été dans des petites entreprises, ou dans certains secteurs et ateliers de grosses entreprises, ou dans un seul établissement d'un trust...

C'est pourquoi cette action, qui progressivement a pris une certaine ampleur, doit encore être élargie. Nous devons l'enraciner dans chaque entreprise sans exception, la coordonner localement, régionalement, au sein des trusts, des branches professionnelles, lui assurer une convergence nationale et lui donner toute sa dimension de riposte massive des métallos face à l'U.I.M.M. Nous devons renforcer notre rapport de forces de façon à contraindre le patronat à négocier à tous les niveaux et à lui imposer la discussion d'une Convention Collective Nationale offrant les mêmes garanties à l'ensemble des métallurgistes.

Les objectifs et propositions d'action de la F.G.M.-C.F.D.T. vont dans le sens d'une mobilisation massive et dynamique des travailleurs contre le plan d'austérité,

pour obtenir des négociations avec l'U.I.M.M. Dans chaque entreprise, nos militants ont la responsabilité d'impulser l'action, des initiatives nationales permettant de conforter ces luttes, de les élargir, de leur offrir un débouché et une perspective.

D'ores et déjà, nous pouvons nous appuyer sur les luttes de ce premier trimestre, mais qui ne seraient pas suffisantes à elles seules si nous n'étions pas en capacité dans les jours qui viennent, de donner un nouvel élan et une nouvelle dynamique à notre action syndicale.

Chaque jour, le mécontentement des travailleurs s'exprime de plus en plus fort, c'est ce que nous avons pu constater aux élections municipales, mais encore faut-il que ce mécontentement se traduise, grâce à nos efforts, dans un puissant mouvement revendicatif capable de mettre en cause l'attitude gouvernementale et patronale, dans une action porteuse du changement politique et de nouveaux choix en matière économique et sociale.

#### ● BULLETIN DU MILITANT F.G.M. C.F.D.T.

● Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS.  
Tél. 878.14.50

● Le directeur de la publication :  
Albert MERCIER.

● Composition et impression :

Est-Imprimerie, 30, rue Mazelle -  
57000 METZ

● Abonnement : 78 F par an.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

● Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

● C.P.P.A.P. N° 636 D 73.